



TITRE PROFESSIONNEL – ANIMATEUR LOISIR TOURISME

CERTIFICAT PROFESSIONNEL RNCP 38662 NIVEAU 4 – ELIGIBLE AU CPF – FORMACODE 42623

Métier visé

Animateur.trice polyvalent.e, généraliste ou spécialisé.e dans les :

- villages vacances
- hôtel-clubs
- clubs de vacances
- résidences de tourisme ou hôtelières
- camping-clubs
- parcs de loisirs ou à thème
- maisons de retraite médicalisées et de séjours
- résidences services seniors
- entreprises de loisirs et de spectacles
- centres de loisirs / vacances
- centres d'accueil intercommunaux
- prestataires de service en animation
- sociétés d'organisation d'événementiels.

Objectifs

- Concevoir des animations de loisirs dans un établissement touristique
- Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

Public et Prérequis

- Vous êtes demandeurs d'emploi
- Vous devez avoir 18 ans à l'entrée en formation et avant les stages
- Vous avez un niveau 3 (CAP, BEP, anciennement niveau V)
- Vous avez le niveau A2 du CECRL en Anglais
- Vous maîtrisez la langue française à l'oral et à l'écrit
- Vous avez une maîtrise de la suite bureautique
- Avoir une pratique sportive et/ou artistique est un atout majeur

Programme

Module 1 :

- Rôle et mission

Module 2 - RNCP32350BC01 : Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique

- Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Promouvoir des animations loisirs

Module 3 - RNCP32350BC02 : Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

- Animer des activités de journées pour différents publics
- Animer des activités de soirées pour différents publics
- Assurer la logistique des animations loisirs

Durée

1070h dont 350h en entreprise


Tarif

Possibilité d'avoir un financement par le biais de l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

À titre individuel, merci de nous contacter pour connaître le tarif.

Lieux

Rendez-vous sur instep-occitanie.fr pour découvrir les centres proposant cette formation.

Nos centres de formation  sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités d'entrée

Pour vous inscrire, vous devez participer à une réunion d'information, passer un entretien de motivation avec supports d'animation, puis réaliser des tests de positionnement (Tests écrit et oral de Français, Anglais)

Chiffres 2023

- 100 % des personnes ont obtenu le titre professionnel
- 100% des personnes ont déclaré être satisfaites ou très satisfaites de la formation



TITRE PROFESSIONNEL – ANIMATEUR LOISIR TOURISME

CERTIFICAT PROFESSIONNEL RNCP 38662 NIVEAU 4 - ELIGIBLE AU CPF - FORMACODE 42623

Module 4 – Transversal

- Concevoir, animer et évaluer un projet collectif autour de l'animation d'un spectacle
- Utiliser les techniques de recherche d'emploi et accompagnement personnalisé vers l'emploi
- Utiliser les outils numériques et les intégrer durablement dans sa pratique
- Identifier les clés du développement durable

Modalités de formation

Cette formation est organisée en alternance, le rythme étant partagé entre des apprentissages en centre et des apprentissages en entreprise. Nous proposons une pédagogie interactive, centrée sur les stagiaires. Votre parcours est organisé en fonction de vos besoins, avec une progression pédagogique qui s'organise en alternant des études de cas, et des mises en situation pratique.

Un espace de travail collaboratif avec accès à des ordinateurs connectés à internet haut débit ainsi que des ressources numériques et documentaires.

Modalités d'évaluation

- Une évaluation continue tout au long de votre formation avec des mises en situation, exercices concrets, écrits professionnels et QCM ;
- Un stage en entreprise pour consolider vos acquis sur le terrain ;
- Un examen de fin de formation avec une mise en situation certificative et un dossier professionnel ;
- Une évaluation de votre satisfaction sous forme de questionnaire en ligne en fin de formation.

L'ensemble des blocs de compétences CCP (2 au total) permet d'accéder au Titre professionnel Animateur Loisir Tourisme de niveau 4. Toutefois, chaque CCP peut être obtenu séparément. Vous disposez de 5 ans pour valider votre titre dès l'obtention du premier CCP. La date d'échéance de l'enregistrement est le 29/05/2029. La date limite de dépôt du dossier d'inscription est 15 jours avant le début de la formation. Le certificateur est le MINISTRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.

Équivalence et passerelles

- BPJEPS – UC 1 & 2



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

Plus d'informations ?

Réunion d'information, prochaines sessions, financements...

Contactez-nous sur instep-occitanie.fr/contactez-nous

Ou consultez-nous au **05 34 46 02 73**